Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212200943-20260625-DELIB2026_067-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LANCIEUX
Côtes d'Armor

Date de convocation 19/06/2026	Nombre de conseillers
Date d'affichage convocation 19/06/2026	En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19

VOTE

Pour : 19
Contre : 0
Abstentions : 0

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinquième jour du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Marianne DAIGNAN, Maire.

Présents : Marianne DAIGNAN, Anne-Sophie CHALMEL, Denis PIERRE, Jean-Yves HERVÉ, Aude BOURGET, Pierrick BEAULIEU, Jean-Yves CHAUFOUR, Michel-Eric EHRLICH, Monique FREBOURG PELOU, Patrick GUY, Florence LEGENDRE, Camille PELLEAU, Laurent TIERCEAU, Marc WARENGHEM, Patrick DALLENNES, Christelle GAGNEUX Nathalie PINAULT.
Représentés : Françoise CHAPLET donne procuration à Anne-Sophie CHALMEL, Julie FONTAINE donne procuration à Camille PELLEAU,
Absents non représentés : /
Secrétaire : Jean-Yves CHAUFOUR

Délibération n° 2026-067

Fixation des tarifs « Cap Vacances »

Vu l'avis de la Commission des Affaires Economiques en charge du tourisme,
Il est proposé au Conseil Municipal que les activités Cap Vacances soient accessibles à partir de 6 ans.
Il est proposé au Conseil Municipal de voter le tarif suivant :

Activités	Prix TTC par personne
Activité de la semaine : réservé moins de 12 ans	4,00 €
Atelier créatif : réservé moins de 12 ans	4,50 €
Badminton : à partir de 6 ans	3,00 €
Basket : à partir de 6 ans	3,00 €
Beach soccer : réservé moins de 12 ans	3,00 €
Beach volley : réservé moins de 12 ans	3,00 €
Cardio training : à partir de 12 ans	3,00 €
Echauffement rythmé	gratuit
Futsal : réservé moins de 12 ans	3,00 €
Grands jeux : réservé moins de 12 ans	4,00 €
Gym douce Stretching : à partir de 12 ans	3,00 €
Initiation golf : à partir de 6 ans	7,50 €
Jeux traditionnels : réservé moins de 12 ans	2,00 €
Longe côte : à partir de 12 ans	3,00 €
Renforcement musculaire : à partir de 12 ans	3,00 €
Tennis : à partir de 6 ans	3,00 €
Tir à l'arc : à partir de 6 ans	4,00 €
Tournoi badminton : à partir de 12 ans	4,00 €
Tournoi beachvolley : à partir de 12 ans	4,00 €
Tournoi Futsal : à partir de 12 ans	4,00 €
Tournoi surprise : à partir de 12 ans	4,00 €
Yoga /stretching : à partir de 12 ans	3,00 €

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212200943-20260625-DELIB2026_067-DE

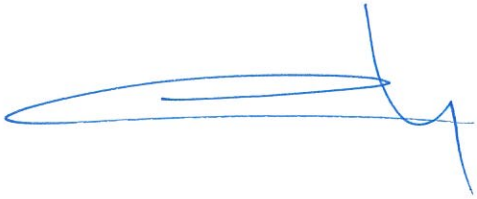
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOPTE** les tarifs Cap Vacances tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Jean-Yves CHAUFOUR, secrétaire

Marianne DAIGNAN, Maire





Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie le 01/07/2026
et de la transmission au représentant de l'Etat le 01/07/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.